**FORMULAIRE DE DEMANDE**

**Appel à propositions :**

**Appui aux acteurs de l’accompagnement à l’investissement des tunisiens résidant à l’étranger**

**Référence LEMMA-2017-AP1**

**DATE LIMITE DE SOUMISSION : 24 juin 2017**

Le formulaire de demande doit être rempli en français et ne pas excéder 10 pages, dont 1 page maximum pour la présentation de l’expérience préalable et expertise prouvée dans le domaine de l’accompagnement à l’investissement de la diaspora. Il est très important que ce document contienne **toutes** les informations pertinentes concernant l’action.

Table des matières

[1. Résumé de l’action - ½ page 2](#_Toc482795793)

[2. Détail des activités - 3 pages 2](#_Toc482795794)

[3. Présenter la méthodologie – 3 pages 2](#_Toc482795795)

[4. Plan d’action détaillé - 1 page 3](#_Toc482795796)

[5. Durabilité de l’action – 1,5 page 3](#_Toc482795797)

[6. Expérience du demandeur en gestion de projet – 1 page 3](#_Toc482795798)

# Résumé de l’action - ½ page

Résumer l’action et présenter comment elle répond aux objectifs spécifiques de l’appel à proposition listés ci-dessous :

**Mobilisation des structures pour l’entreprenariat**

* Les meilleures structures d’accompagnement à la création d’entreprise en Tunisie sont mobilisées pour promouvoir l’entreprenariat de la diaspora ;
* Les investisseurs TRE sont sensibilisés au contenu du nouveau code d’investissement tunisien ;
* L’esprit d’entreprenariat et l’initiative privée des tunisiens résidant en Europe sont développés via la visibilité donnée aux dispositifs d’accompagnement tunisiens ;
* L’économie tunisienne est dynamisée à travers un accompagnement de proximité au profit des tunisiens résidant à l’étranger désireux de créer leur entreprise en Tunisie ;
* Les structures appuyées mettent en place un dispositif de suivi assurant la pérennité des projets de TRE qu’elles appuient ;

**Investissement dans le développement durable**

* L’investissement dans des projets de développement durable est renforcé, notamment dans les régions défavorisées ;
* Les secteurs verts sont promus pour relancer le développement durable local des régions ;

**Synergies et partenariats**

* Les dynamiques de partenariats transnationaux dans le secteur de l’accompagnement à l’entreprenariat des TRE sont renforcées ;
* Des synergies sont développées entre les acteurs issus du secteur public / institutionnel, de la société civile, du monde économique, du monde universitaire et du secteur financier pour favoriser la réussite des projets entrepreneuriaux portés par la diaspora tunisienne ;
* Les autorités tunisiennes chargées de la migration peuvent établir un premier niveau de relation avec les acteurs qui accompagnement l’investissement de la diaspora, et appréhender les enjeux de ce secteur ;

# Détail des activités - 3 pages

Définir et décrire en détail chaque activité et sous-activité à entreprendre pour produire des résultats, en justifiant le choix et en spécifiant le rôle de chaque codemandeur éventuel.

Préciser les résultats attendus de chaque action, qui seront détaillés dans le cadre logique (Annexe C).

# Méthodologie – 3 pages

* si l’action prolonge une action existante, décrire de quelle manière elle repose sur les résultats de cette action (principales conclusions et recommandations d'éventuelles évaluations effectuées);
* si l’action s’inscrit dans le cadre d’un programme plus vaste, décrire comment l’action s’y insère ou, le cas échéant, comment la coordination est assurée avec ce programme ou avec un éventuel projet planifié (synergies potentielles avec d’autres initiatives, notamment de l'Union européenne);
* décrire les procédures de suivi et d’évaluation interne et/ou externe;
* présentez la participation et le rôle des différents acteurs et parties prenantes (codemandeur(s), groupes cibles, autorités locales, etc.) dans l’action et les raisons pour lesquelles ces rôles leur ont été assignés;
* décrire la structure organisationnelle et l'équipe proposée pour la mise en œuvre de l'action (par fonction)
* montrez les principaux moyens proposés pour la mise en œuvre de l’action (équipement, matériel et fournitures à acquérir ou à louer);
* décrire les attitudes de toutes les parties prenantes vis-à-vis de l'action en général et des activités en particulier

# Plan d’action détaillé - 1 page

Le plan d’action doit être présenté sous forme d’un tableau chronologique couvrant toute la période de l’action.

# Durabilité de l’action – 1,5 page

* décrire l'impact attendu de l'action en incluant si possible les données quantifiées
* décrire les possibilités de duplication et d'extension des résultats de l'action (effet multiplicateur), en indiquant clairement tout canal de diffusion envisagé;
* fournir une analyse des risques - physiques, environnementaux, politiques, économiques et sociaux - associés à chaque action proposée, et des mesures permettant d'y faire face.
* décrire les principales conditions préalables et hypothèses pendant et après la phase de mise en œuvre;
* expliquer comment l'action sera rendue durable une fois menée à son terme : actions de suivi, stratégies internes, appropriation, plans de communication etc.

# Expérience du demandeur en gestion de projet – 1 page

Présenter l’expertise technique du demandeur en matière de gestion de projet et notamment d’appui à l’investissement de la diaspora ; présentez les éléments permettant de juger de la solidité financière du demandeur.